

*Article 43 du Règlement*

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE**

LES MESURES NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA CHAUSSURE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gus Mitges (Grey-Simcoe):** Madame le Président, au cours des trois derniers mois, plus de 6,400 travailleurs ont perdu leur emploi dans des fabriques canadiennes de chaussures et des entreprises connexes, parce que le gouvernement a relâché de façon incompréhensible ses quotas sur les chaussures. Je propose donc, appuyé par le député de Joliette (M. La Salle):

Que le gouvernement prenne des mesures immédiates pour changer cette politique, afin de protéger cette industrie canadienne très importante contre les chaussures importées de pays où les fabricants paient à leurs employés juste assez de quoi vivre.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

LA NÉCESSITÉ D'UNE RELANCE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame le Président, en ce moment, le secteur du logement au Canada connaît une crise sans précédent provoquée par l'arrêt des mises en chantier, les licenciements massifs et la pénurie de plus en plus grave de logements en tous genres. Par conséquent, conformément au plaidoyer présenté récemment par dix ministériels, dont deux ministres de la Couronne, je propose, appuyé par le député de Burlington (M. Kempling):

Que la Chambre exhorte le gouvernement à mettre en œuvre un programme à court terme visant à stimuler les dépenses de façon à relancer ce secteur essentiel, et lui signale qu'il pourrait financer ce programme avec les 600 millions de dollars du prêt à 10 p. 100 que la SEE est en train de négocier avec l'Union soviétique.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LA POLOGNE—LA RÉACTION DU CANADA À L'IMPOSITION DE LA LOI MARTIALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, plus de 55,000 citoyens polonais ont senti le poids de la loi martiale en Pologne lors d'une récente démonstration de force et d'autorité. Je propose donc, appuyé par le député d'Érié (M. Fretz):

Que la Chambre témoigne son mécontentement face au maintien de la loi martiale en Pologne en suivant l'exemple d'abord, des États-Unis d'Amérique, puis du Royaume-Uni et maintenant de l'Allemagne de l'Ouest, en décrétant des sanctions diplomatiques et économiques contre ce pays.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

MISE AU DÉFI DE DÉCLENCHER DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. D'après les chiffres qui viennent d'être publiés à propos du coût de la vie, la hausse des prix a été de 11.4 p. 100 au Canada de janvier 1981 à janvier 1982 et c'est dans ma province, la Colombie-Britannique, qu'elle a été la plus forte, soit 13.4 p. 100. Le coût de l'énergie à lui seul a augmenté de 24 p. 100, ce qui est incroyable, et le prix de l'essence augmentera encore le 2 mars. Aussi, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell):

Que, puisque la politique économique des libéraux est considérée comme un échec total, surtout dans les domaines de l'habitation et de l'énergie, et puisqu'ils ne se proposent pas d'y remédier, la Chambre défie aujourd'hui le premier ministre de déclencher des élections et de consulter le peuple.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

● (1110)

**LES PARTIS POLITIQUES**

LE 2<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA REPRISE DU POUVOIR PAR LE PARTI LIBÉRAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Girve Fretz (Érié):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Deux années se sont écoulées depuis que les libéraux ont réussi à se faufiler à nouveau au pouvoir en promettant un avenir sans récession, de l'énergie bon marché, des taux d'intérêt faibles, la modération dans les dépenses gouvernementales, des maisons à des prix abordables, une diminution du chômage. Ces promesses se sont effritées tout comme les espoirs et les rêves de millions de Canadiens. Je propose donc, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):